

LES CRÊTES DU JURA

Randonnée itinérante
7 jours, 6 nuits, 5 jours de randonnée



S'il est une crête sauvage dans le Jura... c'est celle-ci ! La première partie en Suisse nous fait traverser une partie du Parc Naturel Vaudois, puis côté français, le Parc Naturel Régional du Haut Jura et la réserve naturelle de la Haute Chaîne. Chamois, grands Tétras, aigles, lynx sont bel et bien nos hôtes. Crête longiligne et aérienne, c'est un véritable balcon sur le lac Leman et le Massif du Mont Blanc. L'aspect humain et culturel n'est pour autant pas abandonné aux grands espaces : nous sommes ici sur les terres des bergers, et leurs innombrables légendes !

PROGRAMME

Jour 01 : DIMANCHE – Jour d'arrivée

- Si vous arrivez en voiture : le rendez-vous est fixé à **18H00 à l'hôtel Télémark à Lélex**
- Si vous arrivez en train : le rendez-vous est à **17H30 en gare de Bellegarde** (devant la gare, sortie La Valserine). Transfert à Lélex en taxi. **Transfert à réserver obligatoirement à l'inscription**

Hébergement en gîte d'étape (**F**) en chambre de 2,3 ou 4 lits avec sanitaire commun
Votre accompagnateur vous retrouve juste avant le diner

Jour 02 : LUNDI

Transfert pour la Vallée de Joux (durée 1H/1H15). Nous gagnons le sommet du Mont Tendre, point culminant de la chaîne Suisse (1680m), puis nous rejoignons le col du Marchairuz par les combes d'altitude aux nombreuses fermes d'estive.

Hébergement en hôtel (**CH**), en dortoir très confortable de 4 à 6 lits avec sanitaires dans chaque dortoir.

Jour 03 : MARDI

Nous gagnons par un superbe chemin le sommet du Crêt à la Neuve (1495m) pour rejoindre la clairière de Rochefort.

Hébergement en refuge non gardé (**CH**), couchage en dortoir, le confort est sommaire mais ce charmant refuge est très bien équipé et idéalement placé face aux Alpes ! Nous n'aurons pas nos bagages pour cette nuit (isolement oblige) nous prendrons donc avec nous le strict minimum.

Jour 04 : MERCREDI

Direction le cirque naturel du Creux du Croue, véritable repère à chamois. S'ensuit une belle descente sur le Bief de la Chaille.

Hébergement en gîte d'étape (**F**) couchage en chambres partagées de 2 à 4 lits avec sanitaires communs.

Jour 05 : JEUDI

Journée en boucle au départ du Bief de la Chaille. On s'élève en direction du sommet de la Dole, à la frontière entre Suisse et France.

Hébergement en gîte d'étape (**F**) couchage en chambres partagées de 2 à 4 lits avec sanitaires communs.

Jour 06 : VENDREDI

Petit transfert au col de la Faucille. Nous gagnons ensuite la haute chaîne (Réserve naturelle) : Grand Montrond, Colomby de Gex, Montoisey et pourquoi pas le Crêt de la Neige (1723m) avant de plonger sur la vallée de la Valserine et le village/station de Lelex.

Hébergement en gîte d'étape (**F**) en chambres de 2 à 4 lits. Sanitaires communs

Jour 07 : SAMEDI

Fin de la rando (et transfert pour la gare de Bellegarde pour les personnes en train)

Le programme ainsi que les horaires sont donnés à titre indicatif. Nous pouvons être parfois amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le rendez-vous est à **18H00 au gîte le Télémark à Lélex**

Accueil à l'hébergement par les propriétaires qui vous installent, puis accueil en début de soirée par votre accompagnateur.

Si vous arrivez en retard : Si pour une raison quelconque vous ne pouvez pas être au rendez-vous, prévenir absolument et l'hébergement 06 32 50 83 35

Accès voiture

A 30 km de la sortie d'autoroute de Bellegarde : Prendre la sortie 10, Suivre ensuite la D991 jusqu'à Chatillon en Michaille. Suivre ensuite la direction Champfromier par D14 jusqu'à Chezery-Forens puis D991 jusqu'à Lélex.

A 26 km des Rousses : prendre direction Col de la Faucille par N5 puis Mijoux par D986 et enfin Lélex par D991.

Votre voiture pourra rester sur le parking privé de l'hôtel

Si vous arrivez en train : Il n'y a pas de transport public le dimanche, aussi nous mettons en place un véhicule assurant votre transfert de la gare de **Bellegarde Sur Valserine** à l'hébergement. Le rendez-vous dans ce cas est à **17H30 en gare de Bellegarde** (devant la gare, sortie La Valserine).

Transfert à Lélex (30mn) La navette est comprise dans votre forfait rando. **Navette à réserver obligatoirement à l'inscription**

Accès train : Gare TGV de Bellegarde sur Valserine (01)

- [Ligne Paris – Bellegarde – Genève \(TGV\)](#)
- [Ligne Lyon – Bellegarde – Genève - Evian \(TER\)](#)

DISPERSION

Samedi matin après le petit-déjeuner

Si vous êtes en train : il existe un transport public « Les transports de l'Ain » qui circule tous les samedis et rejoint Bellegarde SNCF. Départ de Lelex à **8H45 devant l'épicerie Huit à Huit** (150 mètres de l'hôtel) et arrivée en gare de Bellegarde à 9H45.

Ce transport est à 2€ (à régler dans le bus). TGV pour Paris à 10H10
www.transportsdelain.fr ligne Mijoux - Bellegarde

Si vous êtes en voiture : à Lélex après le petit-déjeuner

Hébergement avant ou après la randonnée : Si vous souhaitez arriver la veille ou repartir le lendemain, contactez-nous.

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

Carte d'identité en cours de validité ou passeport

Carte vitale

Contact de votre assurance voyage ou responsabilité Civile (numéro de contrat + numéro de téléphone)

NIVEAU

Randonneur niveau **3.5** sur une échelle de 5 :

Marcheurs sportifs à experts

5 à 7 h de marche par jour

Itinéraire avec des dénivelées de 600 à 700 mètres en montée.

| Etape | Distance Km | Dénivelé + (m) | Dénivelé - (m) | Temps de marche |
|-------|-------------|----------------|----------------|-----------------|
| DIM | - | - | - | - |
| LUN | 17 | 900 | 470 | 5H30 |
| MAR | 18 | 400 | 460 | 5H30 |
| MER | 18 | 500 | 800 | 6H |
| JEU | 14 | 750 | 750 | 5H |
| VEN | 22 (ou 15) | 950 (ou 600) | 1300 (ou 950) | 7H (ou 5H) |
| SAM | - | - | - | - |

HEBERGEMENT

Dimanche – Gîte

Vos hôtes vous accueilleront dans une ambiance conviviale et familiale. Leur grande bâtie est très confortable et accueillante, avec une cuisine gourmande.

Lundi – Hôtel

L'hôtel est situé au Col du Marchaïruz. La maison est très lumineuse, très fonctionnelle. Jean-Philippe, dit Jean-Jean, propriétaire depuis 2011 vous concoctera ses spécialités suisses. Une sympathique étape à l'accent helvète.

Mardi – Refuge

Chalet du Club Alpin Suisse non gardé : un chalet de rêve pour les amoureux de la nature, du calme, des beaux panoramas... et aussi des cuisines bien ordonnées. Une vue admirable sur les Alpes et le Lac Léman !!! Pas de téléphone.

Mercredi – Gîte

Maison entièrement rénovée, située en pleine nature. Vous serez accueillis par Isabelle et son équipe, très sympathiques, de vrais professionnels avec beaucoup de décontraction. A coup sûr une excellente étape.

Jeudi – Gîte

Idem Mercredi

Vendredi – Gîte

Idem Dimanche

COUCHAGE

Gîte d'étape côté France : 1 nuit en chambre de 2 à 4 lits – sanitaire palier

Hôtel côté Suisse : 1 nuit en chambre éco de 6 lits avec sanitaire privé

Refuge côté Suisse : 1 nuit en dortoir

Gîte d'étape côté France : 1 nuit en chambre de 2 à 4 lits – sanitaire palier

REPAS : Moment de plaisir et de partage, nous essayons de mettre en place avec les hôtes des menus variés (il n'y a pas que la fondue dans le jura !), et si possible régionaux.

Pour le midi, nous emportons le pique-nique fourni par l'hébergement. Le repas se fait à l'extérieur, sauf si le temps est à la pluie : l'accompagnateur fera alors tout son possible pour trouver un endroit adéquat.

PORTEAGE DES BAGAGES

Nous vous demandons de n'avoir qu'un seul bagage par personne pas trop volumineux, dont le poids ne dépasse pas 13 kg.

Les bagages sont transportés par nos soins en voiture, sauf pour la nuit au refuge qui n'est pas accessible en voiture. Pour cette nuit là, nous prendrons avec nous le strict minimum (**drap sac, brosse à dents...**)

GROUPE

De 7 personnes minimum à 12 personnes maximum

ESPACE EVASION

Crêtes du Jura

RATJUS

ENCADREMENT

Accompagnatrice en montagne diplômé d'Etat et « enfant du pays ».

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr

Principe des 3 couches :

En randonnée ce principe reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité.

- 1 tee-shirt à manches courtes en matière respirante (micro-fibre synthétique ou naturel).
- 1 veste en fourrure polaire
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Dès qu'il fait frais ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemie du randonneur, car elle humidifie les vêtements et vous refroidit lors des pauses. L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner :

- 1 chapeau de soleil ou casquette
- 1 bonnet ou tour de cou multifonction type BUFF
- 1 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (type microfibre synthétique ou naturel)
- 1 vêtement isolant type : polaire ou doudoune
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 cape de pluie ou une housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans les sacs)
- 1 pantalon de trekking ample
- 1 short ou bermuda adapté à la marche
- 1 paires de chaussettes de randonnée

Le matériel indispensable :

- 1 sac à dos de 25/35 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- 2 bâtons télescopiques (uniquement si vous les utilisez habituellement)
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant la cheville si possible imperméables. Il est nécessaire d'avoir des chaussures en bon état et avec une semelle accrocheuse. Certains sont plutôt basket type trail, d'autres préfèrent les chaussures semi montantes ou montantes. L'important est d'avoir une bonne semelle et être bien dedans
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos
- 1 paire de lunettes de soleil catégorie 3
- 1 thermos pour une boisson chaude ou froide
- 1 gourde (prévoir minimum 1,5l/pers) ou poche à eau type « Camel back » avec pipette
- 1 gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques
- Des vivres de course
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance (le reste de vos papiers et clé de voiture peuvent être confiés à l'hôtel durant le séjour)
- 1 couverture de survie
- Papier toilette
- Crème solaire indice 4



Pour le soir à l'hébergement

- Nécessaire de toilette, savon et shampoing et serviette de toilette type microfibre
- Vos affaires de rechange
- 1 paire de crocs ou chaussure d'intérieur
- Pour la nuit en refuge : 1 drap sac

Pharmacie personnelle (votre guide a également une pharmacie collective)

- Vos médicaments habituels
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 5 à 8 cm de large
- Des jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules)

DATES ET PRIX

| Du dimanche au samedi | Prix par personne |
|------------------------------|--------------------------|
| Du 14/06 au 10/06/2026 | 920 € |
| Du 12/07 au 18/07/2026 | 920 € |
| Du 26/07 au 01/08/2026 | 920 € |
| Du 09/08 au 15/08/2026 | 920 € |

A n'importe quelle période de la saison pour un groupe déjà constitué. Tarif groupe minimum 8 personnes sur demande

LE PRIX COMPREND

- L'organisation de la randonnée
- 6 demi-pensions + 5 pique-niques + taxes de séjour
- Le transport des bagages + tous les transferts en cours de randonnée
- L'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé
- Le transfert de la gare de Bellegarde à Lelex le dimanche (jour d'arrivée)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons pendant et en dehors des repas et dépenses personnelles
- Le transfert en gare de Bellegarde (2€) le samedi matin (jour de départ)
- L'équipement individuel
- Les assurances
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**

- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOisy LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –

Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex